

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 4 juin 2020

L'an deux mil vingt, le quatre du mois de juin à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle culturelle, en session ordinaire et selon les directives de l'ordonnance du 1^{er} avril 2020 portant continuité des services publics locaux dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, sous la présidence de Monsieur Benjamin BEYSSAC, Maire.

Etaients présents : M. BEYSSAC Benjamin, M. AUCHÉ Vincent, MME BONNIN Sylvie, M. BRESSAND Pascal, MME DESRUES Francisca, MME JOSEPH Martine, M. MALLET Franck, MME GASTÉ Catherine, M. CAILLÉ Christophe, MME PERTHUIS Sophie, M. KOJÉOU Pascal, MME BINEY Katia, M. LECLAIR Rémy, M. FABLET Jean-Luc, MME HOOGE Laëtitia, conseillers municipaux.

Procurations : néant

Absents excusés : néant

Absents non excusés : néant

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votants : 15

Monsieur Vincent AUCHÉ a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil municipal : 29 mai 2020.

**OBJET : DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS REPRÉSENTANT LES ÉLUS AU CNAS, À LA
SECURITE ROUTIÈRE ET DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT "DÉFENSE".**

Suite au renouvellement des conseils municipaux, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de désigner ses représentants auprès du CNAS et de la sécurité routière, ainsi qu'un correspondant « Défense ».

1° Représentants au sein des instances du CNAS :

Le CNAS, Comité national d'action sociale auquel la commune adhère, développe une politique d'action sociale de qualité auprès des agents de la fonction publique territoriale. La commune y est représentée par un délégué élu et un délégué des agents.

Monsieur le Maire demande qui se porte candidat à la fonction de délégué pour représenter les élus au sein du CNAS.

Madame Francisca DESRUES, adjoint, se porte candidate.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, **Madame Francisca DESRUES, adjoint, déléguée représentant les élus au sein du CNAS.**

2° Représentant au sein de la sécurité routière :

Rappelant la mobilisation des pouvoirs publics pour lutter contre l'insécurité routière et la mise en place en 2009 d'un réseau d'élus correspondants sécurité routière, Monsieur le Maire demande à l'assemblée qui se porte candidat à la fonction de correspondant sécurité routière représentant les élus.

Monsieur Pascal BRESSAND, adjoint, se porte candidat.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, Monsieur Pascal BRESSAND, **adjoint, correspondant sécurité routière pour représenter les élus de la commune de Nogent-le-Phaye.**

3° Correspondant « Défense » :

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de désigner un correspondant « Défense ».

Monsieur Vincent AUCHÉ, adjoint, se porte candidat.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, Monsieur Vincent AUCHÉ, **adjoint, correspondant "Défense" de la commune de Nogent-le-Phaye.**

Fait et délibéré le 4 juin 2020,
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

M. Benjamin BEYSSAC.



Certifié exécutoire compte tenu de
La transmission en Préfecture le : 10/06/2020
La publication le : 10/06/2020
Le Maire :

